

PROGRAMME

# RECONVERTIR LES FRICHES POLLUÉES

28-29 MARS 2017

MAISON DE LA CHIMIE

PARIS 7<sup>ème</sup>



#JournéesFriches17

JOURNÉES TECHNIQUES NATIONALES

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie



MINISTÈRE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE  
ET DE LA MER

GRAND LYON  
communauté urbaine

FÉDÉRATION DES  
epl  
ENTREPRISES  
PUBLICS LOCALES

METROPOLÉ

nexity

EPFL

upds  
Union Publique  
Départementale de la Seine

epfl  
Etablissement Public  
Foncier de Lorraine

GROUPE  
Caisse  
des Dépôts



# LA RECONVERSION

## DES FRICHES

### UN ENJEU MAJEUR POUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

---

#### CONTEXTE

Dans un contexte de maîtrise de l'étalement urbain et de tensions sur l'usage des sols, **la reconversion des friches constitue un véritable enjeu pour l'aménagement durable des territoires**. Elles sont en effet de réelles opportunités foncières pour développer des projets territoriaux ambitieux qui s'inscrivent dans une stratégie d'économie circulaire (recyclage des fonciers dégradés).

Héritages de pratiques peu respectueuses de l'environnement, les friches s'avèrent bien souvent impropres à tout nouvel usage sans dépollution et/ou mise en œuvre de techniques de construction et d'aménagement adaptées.

Pour accompagner les acteurs publics et privés dans la conduite de leur projet d'aménagement et de développement sur foncier dégradé, l'ADEME organise **les 28 et 29 mars 2017 à la Maison de la Chimie à Paris (7<sup>ème</sup>), la 5<sup>ème</sup> édition des journées techniques nationales « Reconvertir les friches polluées »**.

Cet événement sera l'occasion de faire un point d'avancement sur les démarches, méthodes, outils disponibles et de partager le retour d'expérience et les bonnes pratiques des opérateurs de terrain.

#### CES JOURNÉES SONT ORGANISÉES PAR L'ADEME

#### EN COLLABORATION AVEC :

- Le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM)
- La Fédération des EPL (Entreprises Publiques Locales)
- Le Grand Lyon
- Métropole Européenne de Lille
- L'UPDS, Union des Professionnels de la Dépollution des Sites
- Nexity
- La Caisse des Dépôts
- EPFL Lorraine
- Association Nationale des Etablissements Publics Fonciers Locaux



**Ces journées techniques nationales s'adressent aux acteurs concernés par la reconversion des friches, que ce soit pour la conduite de projets opérationnels ou, en amont, pour leur planification dans les stratégies territoriales :**

- collectivités locales et territoriales,
- SEM, EPIC, EPCI,
- établissements publics fonciers,
- industriels,
- propriétaires de sites,
- urbanistes et architectes,
- promoteurs, lotisseurs,
- aménageurs,
- sociétés proposant une approche intégrée de la gestion des sites,
- investisseurs publics et privés,
- entreprises de dépollution et bureaux d'études,
- associations de protection de l'environnement,
- presse spécialisée,...



# PROGRAMME

## Mardi 28 mars 2017

MATIN

8 h 30 **Accueil, enregistrement, café de bienvenue**

10 h 00 **Ouverture des journées : Bruno LÉCHEVIN**, Président, ADEME

### **Introduction aux travaux**

**Patrice PHILIPPE**, Chef du service friches urbaines et sites pollués,  
Direction villes et territoires durables, ADEME

### **État de mise en œuvre des décrets de la loi ALUR**

**Aurélien GAY**, Chef du bureau du sol et du sous-sol, DGPR, Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

## ANTICIPER LA PRISE EN COMPTE DES FRICHES DANS LA PLANIFICATION

10 h 30 **Mise en place d'un Inventaire Historique Urbain sur le périmètre de Toulouse Métropole**

**Alain BOUROSSE**, Chef de projets « Valorisation des sites pollués », Antea Group

**Sabine CHARDAVOINE**, Chargée d'études qualité des sols et des risques industriels, Toulouse Métropole

### **Le secteur de l'entre-deux villes, laboratoire de l'EcoCité Clermont Métropole**

**Grégory BERNARD**, Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'habitat, Ville de Clermont-Ferrand

### **Réhabilitation et développement de l'existant - Rives du Gave**

**Sabine BRISBARRE**, Chargée d'opérations, Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées

### **Une démarche itérative et concertée pour évaluer l'emplacement optimal en termes environnemental, et de maîtrise foncière pour le futur groupe scolaire**

#### **ZAC Seine Gare Vitry**

**Anne MAIKOVSKY**, Directrice des projets d'aménagement de l'Établissement public d'aménagement Orly Rungis – Seine Amont, EPA ORSA

**Anne BARITEAU**, Responsable de l'activité Sites et Sols pollués de l'agence Ile de France, BURGEAP

### **Le projet d'éco-quartier de Bongraine**

**Damien MOREAU**, Chargé d'études, Communauté d'Agglomération de La Rochelle

*Vos questions*

12 h 00 **REGARD SUR la gestion des friches industrielles au sein d'un grand groupe pétrolier**

**François GERMAIN**, Directeur Remediation TOTAL, RETIA

*Vos questions*

12 h 30 **Fin de la matinée – Déjeuner**

## CONDUIRE UN PROJET GLOBAL DE RECONVERSION DE FRICHES

14 h 00 **La reconversion de la friche sidérurgique de Micheville**

**Jean-Christophe COURTIN**, Directeur Général de l'Établissement Public d'Aménagement d'Alzette Belval

**Alain TOUBOL**, Directeur Général de l'Établissement Public Foncier de Lorraine

### **Une nouvelle page de vie pour d'anciens sites industriels**

**Jean-Luc PERAT**, Maire, Commune d'ANOR

APRÈS-MIDI

**Réhabilitation d'un ancien site de production d'engrais  
dans le cadre de la réalisation de l'Ecoquartier Flaubert à Rouen**

**Jean SIRVEN-VILLAROS**, Chef de Projets Normandie, RETIA, filiale du Groupe TOTAL

**Bertrand MASSON**, Directeur de l'aménagement et des grands projets, Métropole Rouen Normandie

**Réhabilitation d'une friche militaire dans le cadre d'un projet de ZAC**

**Emélie MAHEUT**, Déléguée Sites et Sols Pollués, Grand Paris Aménagement

**Fabien MICHEL**, Directeur Développement, GRS Valtech

*Vos questions*

**Les garanties apportées par la certification LNE SSP**

**Sophie JORNOD**, Chef de Projet Certification, LNE

*Vos questions*

**15 h 30 REGARD SUR le passage de la friche chimique à l'économie numérique**

**Ludovic DEMEYER**, Chargé de mission et d'opérations friches industrielles, Métropole Européenne de Lille

**Aléna POHU**, Chargée d'opérations, référente sites et sols pollués, Etablissement Public Foncier Nord Pas de Calais

*Vos questions*

**16 h 00 Pause**

**DISPOSITIF « TIERS DEMANDEUR »**

**16 h 30 Retour pratique sur ce nouveau mécanisme**

**Carole LVOVSKI-BLANC**, Avocat associé, GINKGO AVOCATS

**Le tiers demandeur et la fiducie environnementale**

**Thibault SOLEILHAC**, Docteur en droit, Helios Avocats Associés

**La mise en œuvre des polices administratives dans les contrats de droit privé**

**Olivier HERRNBERGER**, Notaire - Président Honoraire de la Chambre des Notaires  
des Hauts de Seine, GMH NOTAIRES

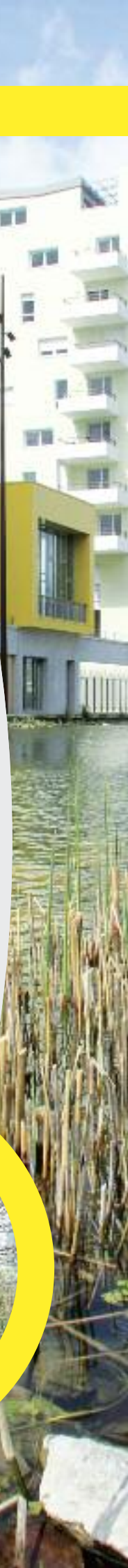
*Vos questions*

**17 h 30 REGARD SUR la reconversion de la raffinerie de Reichstett en parc d'activités**

**Abdelkrim BOUCHELAGHEM**, Directeur Général, Brownfields Gestion

*Vos questions*

**18 h 00 Fin de la première journée – Rafrachissements**



# PROGRAMME

## Mercredi 29 mars 2017

MATIN

- 8 h 15 **Accueil, enregistrement, café de bienvenue**  
9 h 00 **Retour sur la première journée**

### DÉVELOPPER DES USAGES ALTERNATIFS OU TRANSITOIRES À LA CONSTRUCTION

- 9 h 05 **Reconversion friche industrielle – Commune de Pont de Claix**  
**Christophe BARDET**, Directeur adjoint, EPFL du Dauphiné
- D'une friche industrielle à un site touristique**  
**Karine BERGER**, Chef de projets, Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes
- La création de biomasse par la valorisation de friches industrielles et de matériaux délaissés - Projet LORVER**  
**Sophie GUIMONT**, Directrice recherche et développement, VALTERRA Dépollution Réhabilitation
- Les Fermes en villes : une solution pour développer des fermes urbaines sur les terrains délaissés**  
**Alexis LEFEBVRE**, Chef de projets Agriculture Urbaine, Gally
- Recréer des terres fertiles sur les sites industriels pollués : usine à terre et projet urbain**  
**Camille DAUDET**, Chargée de mission, Mission Carré de Soie, Métropole de Lyon  
**Frédéric SEGUR**, Responsable du service "Arbres et Paysage", Métropole de Lyon
- Vos questions*

- 10 h 30 **Pause**

### FRICHES POLLUÉES, TERRES DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 11 h 15 **Les enjeux du photovoltaïque & son développement sur les anciens sites miniers**  
**Tristan CARRERE**, Service Réseaux Energies Renouvelables, ADEME
- La reconversion des friches polluées orphelines en Wallonie**  
**Sébastien KISS**, Project coordinator, SPAQUE
- Le potentiel de production d'énergies renouvelables sur les friches industrielles de la Métropole Européenne de Lille**  
**Agnès DALLOZ**, Chargée de mission Transition énergétique, Métropole Européenne de Lille  
**Séverin POUTREL**, Directeur de projets – R&D – Pôle énergie climat, BURGEAP
- Vos questions*

- 12 h 30 **Fin de la matinée – Déjeuner**

### GÉRER LES TERRES EXCAVÉES

- 14 h 00 **Réglementation**  
**Point d'actualités**  
**Antoine BILLARD**, Chargé de missions sites et sols pollués, Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer
- Méthodologies adaptées**  
**Pollutions potentielles et avérées des sols en milieu urbain : exemple nantais**  
**Cécile LE GUERN**, Ingénieur R&D en environnement, BRGM  
**Vincent MORANDEAU**, Chef de projets, Direction du Développement Urbain, Nantes Métropole

APRÈS-MIDI

### **Gestion & valorisation**

#### **Etude du potentiel d'acceptabilité sociale de la mise en place d'une offre de plateforme de réutilisation de terres excavées au niveau national - Projet VALTEX**

Jean-Yves RICHARD, Responsable R&D (coordinateur VALTEX), SUEZ remediation, sites et sols pollués

#### **La gestion sur site des terres polluées : Novaciéries à Saint-Chamond**

Joseph PERRETON, Chef de projet Novaciéries, SPL CAP METROPOLE

### **Démarches innovantes**

#### **Optimisation de la valorisation des matériaux produits en maîtrise d'ouvrage**

Pierre CLOTTE, Responsable du service études et expertises -

Direction du Foncier et de l'Immobilier, Métropole de Lyon

#### **Reconversion innovante d'une ancienne usine à gaz en ÉcoCité : « SMARTSEILLE »**

Fanette MEULEY, Chef de projets, ORTEC Générale de Dépollution

*Vos questions*

## **COLLABORER POUR FAVORISER LA RECONVERSION DES FRICHES**

### **15 h 50 La Métropole Européenne de Lille et son approche partenariale de la politique « friches »**

Ludovic DEMEYER, Chargé de mission et d'opérations friches industrielles, Métropole Européenne de Lille

Gaëtan FRISCOURT, Chef de projet accompagnement, Métropole Européenne de Lille

### **La région Auvergne – Rhône Alpes pour stimuler la requalification des friches de façon exemplaire**

Anne DUBROMEL, Chef de projet "filière friches", Région Auvergne Rhône Alpes

Laure HUGONET, Responsable innovation du pôle de compétitivité, AXELERA

### **L'enjeu communautaire d'une reconversion - ZAC Terrasses de Tardoire**

Jean-Marc BROUILLET, Président, Communauté de Communes Bandiat-Tardoire

*Vos questions*

### **16 h 50 Conclusions**

### **17 h 00 Fin des journées – Rafranchissements**



# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## DATES ET HORAIRES

### Mardi 28 mars 2017

- Accueil, enregistrement, café de bienvenue : à partir de 8 h 30
- Journée technique : de 10 h à 18 h

### Mercredi 29 mars 2017

- Accueil, enregistrement des nouveaux arrivants, café de bienvenue : à partir de 8 h 15
- Journée technique : de 9 h à 17 h

## LIEU (voir plan d'accès)

### Maison de la Chimie

Entrée au n° 28 bis, rue Saint-Dominique  
75007 PARIS  
Tél. : 01 40 62 27 00 - Fax : 01 45 55 98 62  
[www.maisondelachimie.com](http://www.maisondelachimie.com)

## MOYEN D'ACCÈS

- **Métro** : Lignes 8, 12 et 13  
Stations Assemblée Nationale, Solférino, Invalides
- **RER** : Ligne C, station Invalides
- **Bus** : Ligne 63, 69, 83, 93 et 94
- **Aéroport** : des navettes relient les aéroports (Orly et Roissy Charles de Gaulle) et l'aérogare des Invalides en 30 mn.

## TRANSPORT

Vous pourrez bénéficier d'une réduction sur le réseau SNCF à condition de présenter, lors de la réservation, le fichet SNCF-Congrès que nous vous adresserons avec votre confirmation d'inscription (sous réserve de disponibilité de places à tarif réduit).

## HÉBERGEMENT

L'hébergement est à votre charge. Pour faciliter votre recherche, vous pouvez consulter les sites internet ci-dessous :

[www.venere.com](http://www.venere.com)  
[www.booking.com](http://www.booking.com)  
[www.hotels-paris.fr](http://www.hotels-paris.fr)  
[www.bsp-hotels.com](http://www.bsp-hotels.com)

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR :

### L'organisation, la communication

#### Jeanne Tilly

Tél. : 02 41 20 42 30  
[jeanne.tilly@ademe.fr](mailto:jeanne.tilly@ademe.fr)

### L'inscription, le règlement, la facturation

#### Brigitte Bouhours

[brigitte.bouhours@ademe.fr](mailto:brigitte.bouhours@ademe.fr)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin  
à retourner  
avant le  
vendredi  
17 mars  
2017

Il doit être adressé, dûment complété<sup>(1)</sup>, à :  
ADEME – Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes  
27, rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15  
**brigitte.bouhours@ademe.fr**

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom (en capitales) .....

Prénom .....

Société/organisme .....

Vous êtes : ☐ Collectivité ☐ Entreprise ☐ Organisme consulaire  
☐ Bureau d'études / éco-entreprise ☐ Service/Agence de l'État  
☐ Association ☐ Centre de recherche / Laboratoire  
☐ Autre : .....

Direction/service .....

Fonction .....

Vous êtes : ☐ Dirigeant / élu ☐ Directeur / Chef de service ☐ Ingénieur / Technicien  
☐ Chargé de mission / Chef de projet ☐ Chercheur / Enseignant  
☐ Autre : .....

Adresse complète .....

Code postal ..... Ville .....

Pays ..... Courriel .....

Tél. .... Portable .....

**Toute inscription est confirmée par mail**

## VOTRE INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire :

- ☐ Les 28 et 29 mars au prix de 220 €/personne <sup>(2)</sup>  
☐ Uniquement le 28 mars au prix de 150 €/personne <sup>(2)</sup>  
☐ Uniquement le 29 mars au prix de 150 €/personne <sup>(2)</sup>

## INSCRIPTION AU TARIF PRÉFÉRENTIEL

Réservée aux étudiants, demandeurs d'emploi, associations de protection de l'environnement/de consommateurs, structures d'insertion : **joindre règlement et justificatif** (cf. conditions d'inscription)

- ☐ Les 28 et 29 mars au prix de 110 €/personne <sup>(2)</sup>  
☐ Uniquement le 28 mars au prix de 75 €/personne <sup>(2)</sup>  
☐ Uniquement le 29 mars au prix de 75 €/personne <sup>(2)</sup>

## PRÉFÉRENCE ALIMENTAIRE

- ☐ Aucune ☐ Déjeuner végétarien

## VOTRE RÈGLEMENT

**Au comptant à l'inscription :**

- ☐ **par chèque**  
joint au bulletin à l'ordre du  
Régisseur de recettes de l'ADEME

☐ **par virement** sur le compte du  
Régisseur de recettes de l'ADEME  
Domiciliation : DDFIP des Hauts de Seine  
IBAN : FR76-1007-1920-0000-0010-0078-469  
BIC : TRPUFRP1

> Le règlement devra préciser  
le nom du participant

- ☐ **sur place par carte bancaire,  
chèque ou espèces**

## Cas particulier des collectivités, services de l'État, établissements publics, administrations

Le règlement pourra être effectué au service fait, à réception d'une facture, par virement ou mandat administratif au nom du Régisseur de recettes de l'ADEME.  
Domiciliation : DDFIP des Hauts de Seine  
IBAN : FR76-1007-1920-0000-0010-0078-469  
BIC : TRPUFRP1

Il devra être précisé le nom du participant

Fait le .....

à .....

J'atteste sur l'honneur être habilité(e)  
à passer commande

Signature et cachet de la société  
ou de l'organisme (obligatoires)

ADEME - N° SIRET 385 290 309 00454  
Code APE : 8413Z

(1) Les bulletins incomplets ne seront pas pris en compte

(2) Prix nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA), exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993)



# CONDITIONS D'INSCRIPTION

Date limite  
d'inscription  
**vendredi  
17 mars  
2017**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Il doit être adressé, dûment complété <sup>(1)</sup>, à :  
ADEME – Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes  
27, rue Louis Vicat – 75737 Paris Cedex 15  
[brigitte.bouhours@ademe.fr](mailto:brigitte.bouhours@ademe.fr)

<sup>(1)</sup> Les bulletins incomplets ne seront pas pris en compte.

## DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription s'élèvent à

- **150 euros<sup>(2)</sup> / personne pour 1 jour (28 ou 29 mars)**
- **220 euros<sup>(2)</sup> / personne pour 2 jours**

et comprennent la participation à la (aux) journées,  
le(s) déjeuners, les pauses et le vestiaire gardé.

## TARIF PRÉFÉRENTIEL

Réservé aux étudiants, demandeurs d'emplois,  
associations de protection de l'environnement/de  
consommateurs, structures d'insertion :

- **75 euros<sup>(2)</sup> / personne pour 1 jour (28 ou 29 mars)**
- **110 euros<sup>(2)</sup> / personne pour 2 jours**

Joindre obligatoirement au bulletin d'inscription

- **Chèque bancaire** en règlement de l'inscription, à l'ordre  
du Régisseur de recettes de l'ADEME.

- **Justificatifs :**

Association, étudiant, demandeur d'emploi : copie de la  
carte nominative en cours de validité.

Membre d'une structure d'insertion : copie de la 1<sup>ère</sup> page  
de la convention signée avec la direction départementale  
du travail ou d'une pièce officielle justifiant de leur statut.

## BON DE COMMANDE ADMINISTRATIF

Les administrations qui ne pourront joindre le règlement à leur  
bulletin, établiront un bon de commande signé par l'autorité  
compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

## ATTESTATION DE PRÉSENCE

Elle vous sera délivrée sur place, sur simple demande.

Après l'événement, merci d'adresser votre demande à  
[brigitte.bouhours@ademe.fr](mailto:brigitte.bouhours@ademe.fr)

**Ces journées ne relevant pas d'une action de formation,  
l'ADEME ne délivrera pas de convention.**

## VOTRE RÈGLEMENT

### Au comptant à l'inscription :

- ☐ **par chèque bancaire**  
joint au bulletin à l'ordre du  
Régisseur de recettes de l'ADEME
- ☐ **par virement**  
sur le compte du Régisseur de recettes de l'ADEME  
Domiciliation : DDFIP des Hauts de Seine  
IBAN : FR76-1007-1920-0000-0010-0078-469  
BIC : TRPUFRP1

Le règlement devra préciser le nom du participant

- ☐ **sur place par carte bancaire, chèque ou espèces**  
Le Régisseur de recettes de l'ADEME sera présent  
à l'événement pour encaisser les règlements

### Cas particulier des collectivités, services de l'État, établissements publics, administrations

Le règlement pourra être effectué au service fait, à réception  
d'une facture, par virement ou mandat administratif au nom  
du Régisseur de recette de l'ADEME.

Domiciliation : DDFIP des Hauts de Seine  
IBAN : FR76-1007-1920-0000-0010-0078-469  
BIC : TRPUFRP1

Il devra préciser le nom du participant

## FRAIS BANCAIRES

Les frais de virement et de transfert sont à votre charge.

## MODIFICATION / ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Toute modification / annulation de l'inscription devra être  
notifiée **par écrit au plus tard le vendredi 17 mars 2017**

Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après  
cette date.

**Si vous avez  
la possibilité de régler  
votre inscription en ligne,  
vous pouvez vous inscrire  
directement sur le site dédié :**

**[www.reconversion-friches.ademe.fr](http://www.reconversion-friches.ademe.fr)**

<sup>(2)</sup> Prix ferme et définitif net de taxes (Etablissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA)

## L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## PLAN D'ACCÈS À LA MAISON DE LA CHIMIE



**ADEME**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie



MINISTÈRE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE  
ET DE LA MER

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

